

Communiqué de presse



Recensement de la population 2024



Le recensement démarre le 18 janvier !

Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

Quand se déroule le recensement cette année ?

En 2024, le recensement se déroule :

- Dans les communes de moins de 10 000 habitants (une commune sur cinq) :
 - du 18 janvier au 17 février
- Dans les communes de plus de 10 000 habitants, pour un échantillon de logements :
 - du 18 janvier au 24 février



Recensement de la population 2024



Q le-recensement-et-moi.fr

Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne,
et gagnez du temps.



Allez sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
pour savoir si vous êtes concernés par le Recensement cette année

PLUS D'INFORMATIONS ÉGALEMENT AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE

Communiqué de presse

Plus de 300 000 logements vacants en 2020 dans la région Nouvelle-Aquitaine

8,4 % de logements vacants en Nouvelle-Aquitaine



302 000 logements vacants en 2020
8,4 % du parc de logements
 ↗ **8,1 %** en France métropolitaine
10^e rang des régions hors Mayotte

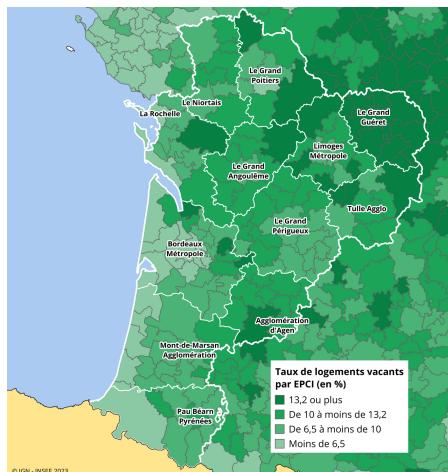
Un logement vacant est un logement inoccupé en cours de vente ou de location notamment ou gardé vacant (logement vétuste, personne partie en EHPAD), etc...



+6,6 % entre 2014 et 2020 comparable à l'évolution des logements
 ↗ hausse plus modérée qu'entre 2009 et 2014 (+20 %)

Une vacance des logements faible en Gironde et forte dans la Creuse

Taux de vacance les plus faibles
 En Gironde (6,3 %)
 et dans les communes littorales et urbaines, dont les marchés immobiliers sont plutôt tendus



Taux de vacance les plus forts
 En Creuse (15,9 %)
 et dans les départements plus ruraux

Taux de logements vacants par Etablissement Public de Coopération intercommunale (EPCI) en 2020 (en %)

Une vacance des logements liée aux dynamiques démographiques

Plus forte dans les territoires en **repli démographique** (entre 2014 et 2020)

↗ EPCI au taux de vacance supérieur à 16 %

Plus faible dans les territoires où **la population augmente**

↗ Taux de vacance de Bordeaux (5,7 %)

↗ Taux de vacance du bassin d'Arcachon (4,3 %)

Source : Insee, Recensements de la population 2009, 2014 et 2020.

Tous les résultats de l'étude dans l'Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n°108 :

Plus de 300 000 logements vacants en 2020 dans la région Nouvelle-Aquitaine

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.insee.fr à partir du 16 janvier 2024 à 12h00.

Contact presse :

Dominique Morizur - 06 73 64 22 91 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr